

Faits & chiffres:

Dates d'exécution:

juillet 2020 a mars 2021

Montant global:

СНЕ4'440'000.- НТ

Effectif moyen:

30 pers.

Durée des travaux:

8mois

Surface totale:

7'740m²

Volume SIA:

48'760m³

Béton

6'400m³

Acier d'armatures: 750 to

Eléments préfabriqués: Escaliers et 250 piliers

Constructions métalliques: Charpente métallique

en attique

Matériel: 1 grue, 1 centrale à béton, 1 pompe

LEM - THE HIVE 8

Situation: Route du Nant d'Avril 150, 1217 Meyrin (GE)

Type de marché:

Privé, maçonnerie, béton armé

Caractéristique:

Ce nouveau bâtiment industriel et administratif vient compléter le campus THE HIVE développé par HIAG.

Le groupe LEM, leader sur le marché des solutions innovantes et de haute qualité pour la mesure des paramètres électriques, a souhaité déménager son siège social sur ce site pour y installer ses activités de recherche et développement, ainsi qu'une unité de production.

Ce bâtiment se compose de 5 étages avec une terrasse en toiture.

INDUNI est intervenue pour la réalisation du gros œuvre avec en parallèle, la construction d'un parking sur la parcelle adjacente.









Intervenants:

Maître de l'ouvrage

HIAG IMMOBILIEN SCHWEIZ AG p.a CCHE Architecture et Design SA Rue du Grand-Pré 2B 1000 Lausanne 16 CHARLIER Philippe – 022 304 10 30

Exécution

INDUNI & Cie SA Avenue des Grandes-Communes 6 1213 Petit-Lancy

Conducteur de Travaux

LANDURÉ Emmanuel - 079 240 82 47

Contremaître

CONCEICAO OLIVEIRA Alcides 079 686 84 85

Architectes

CCHE Lausanne SA Rue du Grand-Pré 2b Case postale 320 1000 Lausanne 16 HUE Thomas – 021 321 44 66

Ingénieurs civils

thomas jundt ingénieurs civils SA Rue des Horlogers 4 1227 Carouge BLANC Johann – 022 309 06 10

Compétences en matière de protection de l'environnement:

Air

Utilisation de machines conformes à l'OPAir, équipées de FAP selon la liste VERT de l'OFEV.

Limitation des émissions selon la Directive Air Chantiers.

Mise en œuvre des mesures préconisées par l'OFEFP (Lutte contre la pollution de l'air dans le trafic routier de chantier, 2001), telles que : camions répondant aux dernières normes EURO, localisation des décharges, etc.

Eaux:

Traitement et évacuation conformément à notre Plan de gestion des eaux de chantier établi selon la Recommandation SIA 431 et la Directive cantonale y relative (SECOE, 2008).

Déchets:

Tri et évacuation conformément à notre Plan de gestion des déchets établi selon la Recommandation SIA 430.

Valorisation, dans la mesure du possible, des matériaux selon les Directives sur les matériaux d'excavation (OFEFP, 1999) et les déchets de chantier minéraux (OFEV, 2006).

Bruit:

Mise en œuvre de mesures organisationnelles, selon la Directive sur le bruit des chantiers (OFEV, 2006) et son Manuel d'application (Cercle bruit, 2008), telles que : phasage, choix des machines, voies d'accès et circulation, etc.

Sols:

Décapage et stockage de la terre végétale en respectant les prescriptions de l'OFEV (Construire en préservant les sols, 2001; Respectons notre sol, 2008).

Remblayage puis aménagement des surfaces selon les Directives ASG pour la remise en état des sites (2001).

Arbres:

Mesures de protection des arbres sis à proximité des travaux, selon la Directive cantonale y relative (DGNP, 2008).

Sensibilisation des travailleurs:

Synthèse des mesures environnementales dans notre PHSE et instruction en début de chantier.



INDUNI & CIE SA

Avenue des Grandes-Communes 6 Case postale 336 - CH-1213 Petit-Lancy 1 Tél. 022 879 01 01 - Fax: 022 879 01 99 email: info@induni.ch - www.induni.ch

